Commune de VERSAILLEUX

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 3-2023 en date du 25 avril 2023

M. le Maire de VERSAILLEUX ouvre une enquête publique à la mairie de VERSAILLEUX

152, Rue principale, 01330 VERSAILLEUX

Du LUNDI 22 MAI 2023 9h au JEUDI 22 JUIN 2023 18 h

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal en date du **25 avril 2023**, M. le Maire de VERSAILLEUX a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du PLU.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné **Mme Marie-Thérèse ANTOINETTE-FONT** en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête est ouverte pendant une durée de 32 jours du lundi 22 mai 2023 à partir de 09h00 au jeudi 22 juin 2023 inclus jusqu'à 18h00 à la mairie de VERSAILLEUX aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier comprenant le projet d'élaboration du PLU, accompagnés des avis des personnes publiques associées, du bilan de la concertation à la mairie de VERSAILLEUX aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public, communiquera toutes informations utiles sur le dossier et le registre d'enquête au cours des permanences suivantes à la mairie de VERSAILLEUX :

- 1ère permanence : lundi 22 mai 2023 de 09h00 à 12h00
- 2ème permanence : jeudi 1er juin 2023 de 16h00 à 18h00
- 3ème permanence : mardi 13 juin 2023 de 10h00 à 12h00
- 4ème permanence : jeudi 22 juin 2023 de 15h00 à 18h00

Le public pourra consigner ces observations sur le registre d'enquête côté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à la mairie de VERSAILLEUX.

Le public pourra adresser ces observations par courrier à l'attention de Mme le commissaire enquêteur à la mairie de VERSAILLEUX ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-4641@registre-dematerialise.fr en vue de

les annexer au registre.

Pendant toute la durée de l'enquête les observations du public peuvent être consultées et communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande.

Cet avis est affiché à la mairie de VERSAILLEUX et peut être consulté, ainsi que le dossier soumis à enquête publique sur le site internet : https://www.registre-dematerialise.fr/4641

Au terme de l'enquête publique, l'élaboration du PLU, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Le rapport, l'avis motivé du commissaire enquêteur et ses conclusions seront déposés à la mairie de VERSAILLEUX pour être tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Ils seront également consultables, pendant un an, sur le site internet suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/4641 et sur le site internet de la préfecture de l'Ain : http://www.ain.gouv.fr donc visibles par tous.

Gérard BRANCHY, Maire de VERSAILLEUX

